



Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour la résolution numéro 2023.05.148 – Demande de PPCMOI no 2022-509 - Matricule 2335-30-3634 - 2791-2809, chemin des Faucons

Je, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Nomingue, certifie :

- ❖ que le nombre de personnes habiles à voter sur la résolution numéro 2023.05.148 est de 58;
- ❖ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 17;
- ❖ que le nombre de demandes reçues est de 22.

Je déclare :

- que la résolution numéro 2023.05.148 est réputée avoir été approuvée par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Donné à Nomingue, ce 19 mai 2023

François St-Amour
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général de la Municipalité de Nomingue, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 23 mai 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-troisième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois (23 mai 2023).